

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, le programme est en voie d'être finalisé, et j'ai l'intention de le rendre public à l'occasion du 99^e anniversaire de la création de la Gendarmerie royale du Canada, le 23 mai prochain.

LE CENTENAIRE—LA FRAPPE D'UN DOLLAR COMMÉMORATIF

[Traduction]

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au solliciteur général. Annoncera-t-il alors aussi, ou avant que ce ne soit un fait accompli, que l'Hôtel de la monnaie va frapper un dollar spécial d'argent à cette occasion?

* * *

AIR CANADA

LA RÉDUCTION DES SERVICES WINNIPEG-EUROPE

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne une autre question que je lui ai posée il y a une dizaine de jours au sujet de la réduction de la desserte aérienne entre nos aéroports de l'ouest et l'Europe. Il s'était alors engagé à me répondre ultérieurement et je me demande s'il peut le faire maintenant.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Air Canada m'a informé que cette réduction n'est que provisoire, c'est-à-dire entre les tarifs hiver-printemps et le début des tarifs d'été. Si cette desserte n'a pas encore atteint son niveau précédent, elle l'atteindra prochainement.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LA FERMETURE DE CENTRES D'ACCUEIL—LE DÉFAUT D'APPUI FINANCIER

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question était destinée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien mais, comme ni lui-même ni son secrétaire parlementaire ne sont présents, je l'adresse au premier ministre. Étant donné qu'un centre d'accueil des Indiens vient de fermer à Toronto et que trois autres sont sur le point d'en faire autant, le premier ministre peut-il nous dire pourquoi les fonds consacrés à ces centres n'ont pas été versés et si on veille actuellement à ce qu'ils le soient comme prévu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès du député, mais je n'ai pas compris sa question. Je la lirai dans le hansard et j'y répondrai si je le puis.

M. Osler: J'ai une question supplémentaire à la précédente.

M. Ryan: Une question supplémentaire...

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, si vous y consentez, j'aimerais poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. On demande à poser trois questions supplémentaires. Je donne la parole d'abord au député de Winnipeg-Sud-Centre pour une question supplémentaire à la précédente et ensuite au député d'Athabasca suivi du député de Spadina.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

MANITOBA—LE PROJET D'IMPÔT SUR LE SURVOL DU TERRITOIRE—LA QUESTION DE LA VALIDITÉ CONSTITUTIONNELLE

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et porte elle aussi sur les lignes aériennes. Le bill 21 du Manitoba accomplit plusieurs choses, mais, étant donné qu'il aura apparemment une incidence sur la libre exploitation des lignes majeures sur l'essor du transport dans le Nord, et qu'il affaiblira la politique fédérale en matière de lignes régionales, politique applicable au Manitoba et au Nord-Ouest, le ministre entend-il faire examiner la validité constitutionnelle de la mesure?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne s'agit nettement pas d'une question supplémentaire. Il m'est difficile de permettre au député de poser une question lorsqu'il demande la parole pour une question supplémentaire qui, de toute évidence, n'en est pas une. D'autre part, le député a pris le temps de la Chambre pour poser sa question et, en conséquence, le ministre pourrait peut-être y répondre.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé un exemplaire du bill en cause. Je le ferai étudier et ferai rapport plus tard au sujet de ses ramifications.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES CENTRES D'ACCUEIL—L'OCTROI DE SUBVENTIONS

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse aussi au premier ministre. Peut-il nous dire si l'on a maintenant décidé lequel, du secrétariat d'État ou du ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien, est chargé des subventions aux centres d'accueil des Indiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, de manière générale, ces ministères ont tous deux pouvoir d'accorder des subventions afin d'aider les Indiens et autres groupes de citoyens à se livrer à des études et à préparer des instances. C'est là le principe général, mais si le député a une question à poser au sujet d'un centre particulier, je pourrais m'informer pour savoir lequel des deux ministères s'en occupe.